

# FICHE DESCRIPTIVE DE MARCHÉ

## EDF / EPR2 GRAVELINES

DESCRIPTIF DU MARCHÉ : GR7854 – Prélèvements d'échantillons d'effluents de chantier et analyses en laboratoire externe

DONNEUR D'ORDRE :  

### NATURE DE LA PRESTATION :

Cette prestation concerne les prélèvements et analyses laboratoire de démonstration de respect des exigences environnementales sur le site construction de l'EPR2 de Gravelines.

### DESCRIPTIF DES TRAVAUX A RÉALISER :

- Réalisation des prélèvements dans différentes zones d'emprise du Projet, dont des zones déportées de la zone de chantier principal, mais sur le territoire du Dunkerquois ;
- Des fiches de prélèvements devront être complétées sur site et communiquées dans les différents rapports d'intervention ;
- Réalisation d'analyses en laboratoire (eaux pluviales, eau de vidange des fouilles, air ambiant, eau de mer, eaux souterraines, sols) ;
- Emissions des bordereaux d'analyses ;
- Interprétation des résultats d'analyses.
- Alerte immédiate d'EDF en cas de constat d'anomalie et lancement d'analyse contradictoire.
- La certification COFRAC « Laboratoires » selon NF EN ISO/ IEC 17025 est requise pour les prélèvements et les analyses (eau, air, sol).

### POINTS PARTICULIERS :

Dans le cadre du Projet de construction de 2 unités de production EPR2 sur le site de Gravelines, EDF s'assure de la surveillance des effluents et des impacts potentiels générés par les travaux de construction : eaux de surfaces (eaux pluviales, eaux de vidange de fouilles et eaux de mer), air ambiant, et sous-sols (sols et eaux souterraines).

Le rapport comprendra les fiches de prélèvement, la description de la méthodologie mise en œuvre ainsi que les conditions de transfert des échantillons depuis le site jusqu'au laboratoire d'analyses, incluant leur réception et leur traitement. Il présentera également les méthodes analytiques utilisées, les bordereaux d'analyses, une interprétation des résultats au regard des seuils R1 et des autres seuils applicables, ainsi qu'une comparaison avec les résultats issus des missions d'analyses précédentes.

Certains prélèvements et analyses sont identifiés par EDF comme de potentielles Activités Impactant la Protection des Intérêts.

### INFORMATIONS DIVERSES :

*Se référer à l'avis de marché publié au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) pour connaître les critères exigés en vue d'une candidature. Forclusion Avis de Marché : 02/06/2026 11h00*

*Dépôt des candidatures via le Portail achats d'EDF : <https://pha2.edf.com> - Référence avis : AVIS024989*

### PROGRAMMATION :

Début prévisionnel : T3 2026

Durée : une partie ferme de 4 ans, renouvelable 4 fois pour une période de 1 an chacune

### CONTACTS EDF :

Acheteur : Jules VERGNORY [jules.vergnory@edf.fr](mailto:jules.vergnory@edf.fr)

Correspondants volet technique :

Boris ANSEAUME [boris.ansemaume@edf.fr](mailto:boris.ansemaume@edf.fr) ; Quentin DE UBEDA [quentin.de-ubeda@edf.fr](mailto:quentin.de-ubeda@edf.fr)

Cet appel d'offres ne présage pas de la décision que prendra l'Etat concernant le lancement ou non du programme EPR2, ni de l'obtention des autorisations administratives nécessaires pour la réalisation des Projets. Il doit permettre à la fois aux équipes d'EDF de disposer des retours fournisseurs pour avancer le design de certains bâtiments, et aux industriels d'avoir de la visibilité sur les besoins du programme EPR2 afin de se préparer à exécuter les contrats.